



# La Lettre de la Coccinelle

N°77 – Avril à Juillet 2021

**Bulletin de Sarthe Nature Environnement**  
*Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de  
l'Environnement*

Bonjour à tous,

En ce printemps révélateur des changements climatiques, je suis content de vous faire part de la lettre de la coccinelle du mois d'avril.

Sarthe Nature Environnement a pu accueillir Antoine dans le cadre d'un stage d'une durée d'un mois. Antoine a fait preuve d'une grande efficacité dans son travail. Vous retrouverez un article qui résume les missions de son stage. Le travail d'Antoine sur la 5G en Sarthe sera prochainement disponible sur notre site internet.

Le 1<sup>er</sup> mars 2021, a eu lieu le lancement de la consultation du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Cette consultation s'inscrit dans la directive cadre sur l'eau (DCE) et a pour but de recueillir les observations et avis de tous, sur le projet de schéma directeur d'aménagement des eaux.

J'attire votre attention sur le bilan de l'outil « Sentinelle de la nature » et plus particulièrement sur les aspects positifs et négatifs qui montrent l'évolution de la dégradation de l'environnement.

SNE a adapté une nouvelle fois son rythme de travail à l'instar des deux précédents confinements et souhaite retourner le plus rapidement possible en animation auprès du public.

**Jean Christophe GAVALLET, Président SNE**

## Sommaire

[Programme associatif](#) –  
– Page 1

[Le mot de l'EIE](#) – Page 3

[Actualités](#) – Page 4

[Brèves](#) – Page 9

[L'agenda](#) – Page 11

## Programme associatif

Samedi 3 avril 2021

### Balade nature – Les plantes révélatrices des changements climatiques

Co-organisée avec la SEPENES

Cette balade a permis d'observer et de repérer les stades phénologiques des plantes. Cela a été l'occasion de se former à cette technique, car cette action était également le lancement d'un suivi phénologique sur ce territoire. L'action s'est déroulée sur l'Espace Naturel Sensible des Ajeux à La Ferté Bernard, avec 2 groupes de 5 participants chacun encadré par 1 intervenant afin de respecter la limitation de 6 personnes imposée par la crise sanitaire.



### Suivi phénologique et changements climatiques en lien avec la sortie à l'ENS des AJEUX

#### Qu'est-ce donc que la phénologie ?

C'est l'observation du « calendrier de la nature », du rythme biologique des espèces, que connaissent et utilisent agriculteurs, arboriculteurs et jardiniers.

C'est une science dont le but est de :

- Découvrir comment réagissent les plantes aux changements climatiques, aux printemps chauds, étés secs, hivers doux..
- Identifier les effets sur la végétation d'une modification du climat.
- Du constat à la prospective. Faire des pronostics.

La phénologie s'est révélée un outil fiable de vérification des modèles du climat et du temps.

La vie d'une espèce, animale ou végétale, est conditionnée (outre les facteurs liés au sol, à l'exposition..) par 2 facteurs majeurs : La longueur du jour, qui détermine le temps d'ensoleillement, et la température, et aussi l'humidité. Si la longueur du jour au cours de l'année ne change pas, les températures et le degré d'humidité varient.

## L'Observatoire des Saisons, un programme de sciences participatives en France

Ce suivi n'est pas nouveau. Le suivi de la vigne, à travers les dates de vendanges, depuis 1370

En Suisse Phaenonet, observatoire suisse « pionnier »

- Étudier l'impact des changements climatiques sur les phénomènes saisonniers ainsi que de renforcer les prévisions polliniques, entre autres.
- Enthousiasmer le plus de personnes possibles pour l'observation scientifique de phénomènes naturels saisonniers.
- Ouvrir le dialogue entre les acteurs de la recherche, l'éducation et le public.

En France, l'Observatoire des Saisons du CNRS

Depuis 2006, conscient du besoin d'élargir les bases de données, le CNRS a mis en place, sous forme de science participative, une opération nommée l'Observatoire des saisons, l'ODS.

Chacun est appelé à choisir parmi une liste de végétaux ou d'animaux ceux dont il veut suivre le cycle biologique au fil des saisons.

Chaque participant ouvre un compte personnel.

Le site met en ligne, grâce à l'appui de Télabotanica, des aides à l'identification

Possibilité aussi de télécharger le logiciel dédié qui facilite la reconnaissance et la mise en ligne ou bien, d'entrer ses données directement.

[www.obs-saisons.fr](http://www.obs-saisons.fr).

#### Essences et espèces concernées

##### Arbres et arbustes

Arbre de Judée, Bouleau pendula, Chêne blanc, Épicéa, Forsythia, Frêne commun, Genêt d'Espagne, Lilas, Marronnier, Mélèze, Micocoulier, Noisetier, Platane hispanica, Robinier pseudo-acacia, Sorbier des oiseleurs, Viorne-tin, Sapin pectiné, Hêtre commun, Pin sylvestre, Sureau noir, Peuplier noir d'Italie, Noyer commun.

##### Nombreuses Herbacées, dont

3 Orchis dont Orchis bouc, Primavera veris...

## Exemple du noisetier

### Feuillaison



### Floraison



Les stades se définissent aussi par des pourcentages par ex, définir la floraison à partir d'un certain pourcentage de fleurs écloses.

SEPENES

Société Étude et de Protection de l'Environnement Nord et Est Sarthe

## Mercredi 28 avril – Visioconférence sur « Les défenses naturelles des arbres »

Co organisation avec le musée vert

Sarthe Nature Environnement, vous propose une visioconférence à l'occasion de son programme associatif de 2021 qui a comme thème « **L'arbre** ». Nous organisons en collaboration avec Le Musée vert du Mans une visioconférence sur la thématique de « **Les défenses naturelles des arbres** ».

Cette visioconférence abordera les différents moyens de défenses naturels des arbres par le biais de la physiologie de ceux-ci pour mieux comprendre leur fonctionnement et ainsi mieux les protéger.

Nous parlerons par exemple des espèces insectes qui sont bonnes ou mauvaise pour les arbres.

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un [mail à service-civique-sne@orange.fr](mailto:mail@service-civique-sne@orange.fr) avec votre nom et prénom.

Amélie LELONG, SNE



## Concours photo 2021

### « Les habitants des arbres sarthois »

Le concours photo à été lancé il y a maintenant plus de 2 mois.

Nous avons enregistré jusqu'ici une trentaine de photos en lien avec la thématique de cette année sur « Les habitants des arbres sarthois ».

Pour rappel, vous avez jusqu'au 31 août pour nous envoyer vos photos.

Vous pouvez retrouver tous les renseignements sur notre site internet ou encore notre page facebook.



A vos appareils photo !!!

Amélie LELONG, SNE

Samedi 29 Mai

### Sortie nature « Les trognes »

Action portée en collaboration avec la Maison botanique de Boursay et Grain de Sable et Pomme de Pin

Nous proposerons une sortie nature sur la thématique des arbres trognes.

Au cours de cette sortie, il sera abordé l'importance de l'entretien des arbres pour produire durablement du bois ainsi que des fruits.

Des intervenants de la Maison Botanique du Boursay animeront la visite pour sensibiliser et former le public. Dominique MANSION auteur du livre « *Les trognes, l'arbre paysan aux mille usages* » sera également présent pour partager ses connaissances sur les arbres trognes.

Il commentera la découverte du « Chemin des trognes », parlera des trognes vivantes de toutes sortes et des trognes mortes (vestiges de son exposition au Château de Chaumont dans le cadre du festival des jardins).



Cette sortie aura lieu à la Maison botanique du Boursay, le long du « Chemin des trognes » créé avec 43 arbres.

## Le mot de l'espace INFO → ENERGIE



### Les évolutions de la mission Espace Info Energie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021

Le 31 décembre 2020 marquait la fin du financement de la mission Espace Info Energie par l'ADEME, l'Agence de la Transition Ecologique. Ce financement était en place depuis près de 20 ans. Cet arrêt fait écho à la mise en place nationale du Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) par l'Etat et dont les Régions sont les principaux porteurs associés.

La fin du financement direct de l'ADEME pour la mission EIE aurait pour objectif de pratiquer un accompagnement plus privilégié des particuliers. Cela passe par la mise en place de Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique (PTRE) créées par les EPCI. Actuellement, il n'y a pas de PTRE en Sarthe, ce qui induit que la mission EIE répond toujours aux sollicitations des particuliers.

Les missions de conseils à la maîtrise de l'énergie sont maintenant définis en actes métiers par le programme SARE. La mission historique de l'Espace Info Energie réalise pour le moment deux types d'actes métiers, A1 et A2 :

- l'acte métier A1 correspond à une information/un conseil dit de 1er niveau, d'une durée de 15 minutes maximum. Le nombre d'actes A1 dont peut bénéficier le particulier est illimité.
- L'acte métier A2 correspond à un échange plus approfondi, qui peut avoir lieu par téléphone ou en présentiel, au cours duquel les conseiller.es abordent le projet de rénovation du particulier de manière précise et globale. Sa durée est de maximum 1 heure. Le nombre d'actes A2 dont le particulier peut bénéficier est limité à 2 (sur la durée totale du programme SARE, c'est-à-dire 3 ans).

Un autre point important de l'évolution de notre service, dans le cadre du programme SARE, est que nous sommes financés exclusivement sur les actes qui traitent de la rénovation énergétique du logement. Ce qui exclu les conseils apportés uniquement sur les énergies renouvelables (comme le photovoltaïque par exemple), les conseils sur les gestes simples (conseils sur le comportement), la construction ou la mobilité. Nous ne pouvons donc répondre aux demandes de conseil des particuliers sur ces seules thématiques.



Certaines collectivités ayant accepté de soutenir financièrement notre service historique, nous avons décidé de ne pas limiter le nombre d'actes A2 et de ne pas limiter les thématiques de conseil. Il s'agit des territoires du Mans Métropole et de la Communauté de Communes du Maine Saonais pour l'instant.

L'équipe de l'EIE espère pouvoir devenir un outil/service de ces plateformes et apporter leur expérience tant au niveau du technique que de l'animation. Ce serait également une belle occasion de faire évoluer les métiers vers un accompagnement de suivi des particuliers (acte métier A4).

Depuis quelques mois, nous sommes plus que sollicité au niveau des demandes, ce constat est le même à l'échelle nationale. Du fait de la période de transition des services nous sommes la principale porte d'entrée des demandeurs. Ce qui amène à une forte reconnaissance de notre service et nous fait comprendre de la nécessité d'augmenter le nombre de conseillers pour répondre toujours de manière qualitative.

**L'équipe de l'Espace Info Energie**

**Pour aller plus loin**

**Contactez-nous au 02.43.28.47.93.**

**Ou par mail à : eie72@lemans.fr**

## Actualités

### Déroulement du stage au sein de SARTHE NATURE ENVIRONNEMENT

J'ai été accueilli au sein de l'association SARTHE NATURE ENVIRONNEMENT le Lundi 1er Mars 2021. Il s'est terminé le Vendredi 26 Mars. Le stage a duré 4 semaines à raison de 5 jours travaillés par semaine, les 5 jours n'étant pas forcément du lundi au vendredi puisque possibilité de travailler le samedi. Trois missions m'ont été confiées au cours de mon stage :

→ **Rédaction d'une note de synthèse sur le thème « L'impact environnemental du réseau 5G en Sarthe »** : pour mener à bien cette mission, l'association a mis à ma disposition un ordinateur portable ainsi que de nombreux documents, sites, articles ... Le mois entier m'a été donné afin de rédiger cette note. Elle sera ensuite relue par le Bureau de l'association, et enfin le Conseil d'Administration pour en faire une note de positionnement de l'association. Cette note sera ensuite à disposition de tous sur notre site internet.

→ **Participation aux animations pédagogiques en école** : tous les mardis après-midi et les vendredis des animations pédagogiques sont effectuées dans diverses écoles de Sarthe de cycles différents (école maternelle, primaire, collège). Dans le cadre de mon stage, j'accompagnais et assistais Mme Hélène BUREL-POIGNANT, éducatrice à l'environnement et au développement durable au sein de l'association, afin de sensibiliser le grand public sur l'ensemble des sujets environnementaux : énergie, eau, réduction des déchets, gaspillage alimentaire, compostage, écologique, qualité de l'air intérieur et extérieur ...



**Animation et présentation de la faune présente dans les différents milieux naturels (forêt, rivière, montagne ...)**

→ **Participation à la Journée Internationale des Forêts (JIF) et présentation d'une animation en forêt de Bercé** : la JIF s'est déroulée, en Sarthe, en forêt de Bercé le Samedi 20 mars 2021. Dans ce cadre, j'ai eu pour mission d'effectuer une animation en ouverture de cette journée sur le thème de mon choix. Etant en forêt, j'ai choisi d'aborder, à l'aide de panneaux, le thème du développement des plantes grâce à l'activité des composants du sol pour illustrer ensuite ce phénomène sur la croissance d'un arbre (voir photo ci-dessous).



Pour terminer, je peux maintenant vous dire que je reviendrai au sein de SNE pour une 2ème partie de stage au mois de juin. Cette fois-ci mes missions seront en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire afin de suivre un site naturel et d'élaboration d'un plan de gestion.

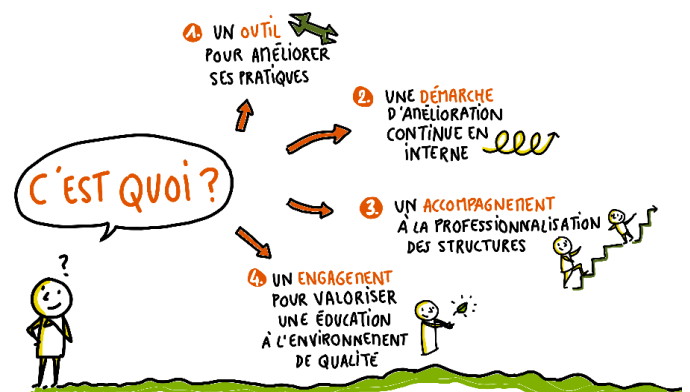
Je vous dis donc à bientôt.

**Antoine MARTIN, SNE**

### SNE signataire du référentiel de qualité de l'EEDD du GRAINE Pays de la Loire

Le référentiel régional de qualité en éducation à l'environnement est un outil d'évaluation créé par le GRAINE pour permettre aux structures signataires d'améliorer et de valoriser leurs prestations en matière d'éducation à l'environnement vers un développement durable.

**En savoir plus sur le référentiel** : <http://graine-pdl.org/le-reseau/le-referentiel-regional-de-qualite-de-l-eedd>



Construire notre dossier nous a permis de mettre sur le papier notre projet éducatif et notre projet pédagogique, nos fiches de préparation et d'évaluation des animations, ainsi que notre DUERP mis à jour en temps de COVID.

Cela nous a également montré que notre association propose de nombreuses formations à ses salariés et bénévoles et respecte la grille tarifaire du GRAINE pour ces prestations. Ces prestations d'ailleurs qui ont un taux d'encadrement idéal avec un maximum de 20 enfants par animateur.

Lors de la commission du 8 octobre 2020, le GRAINE Pays de la Loire a validé l'intégration de SNE dans le référentiel, **au niveau 1 graine**, du fait de la formalisation récente de certains documents. Nous avons donc rendez-vous pour une prochaine validation à N+2 à voir 3 graines !

Le 13 avril, lors de l'Assemblée générale du GRAINE Pays de la Loire, SNE a enfin signé son engagement dans ce référentiel (voir photo) pour rejoindre les 25 autres structures signataires.



Merci au GRAINE Pays de la Loire pour la mise en place de cette démarche !

**Hélène BUREL-POIGNANT, SNE**

## Ecole du dehors en Sarthe

Pour l'année scolaire 2020-2021, Sarthe Nature Environnement s'est lancée dans un projet d'école du dehors en partenariat avec le GRAINE Pays de la Loire et l'IEN de la ville d'Allonnes labellisée « **Cité éducative** ». Le projet consiste à proposer des activités scolaires, appliquées dans un espace naturel proche de l'école. Le but est de faire classe dehors une demi-journée par semaine, mais chaque classe adapte le rythme des sorties selon l'âge des enfants et sa facilité à s'adapter.

SNE s'est engagée à **accompagner 6 classes** afin d'aider les enseignants à mettre en place cette action sur du long terme. **Nous accompagnons 2 classes de CE1, 1 classe d'ULIS, 2 classes de Grande section, 1 classe de Petite section.**

D'autres structures sarthoises, LPO, Mes Mots, Jardin du Vivant et La Ferme d'animation du Long Réage, accompagnent d'autres classes, pour un total de **23 sur cette année**, ce qui montre un engouement à « *faire sortir* » les enfants. Cela nous a permis de développer de nouvelles séances n'étant pas des « *sorties nature* » à proprement parler ; ce qui est très enrichissant aussi pour nous les animateurs.

Quelques exemples d'activités d'école du dehors menées par SNE :

- Découverte des parties de l'arbre, quelle est leur utilité pour l'arbre
- Trier les feuilles selon leur taille et leur forme
- Utiliser un double décimètre en mesurant la longueur et la largeur de feuilles de 3 espèces d'arbres
- Trier les feuilles des arbres selon leur espèce
- Découvrir les 5 sens grâce à la forêt
- Abécédaire de la forêt
- Carte sonore (reconnaître des sons et apprendre à se situer dans l'espace)

**Un temps de bilan est prévu en fin d'année scolaire afin de faire le point avec les enseignants. Grâce à cela, nous souhaitons qu'ils continuent de faire classe dehors sans nous et surtout que cela continue les années scolaires suivantes.**

**Hélène BUREL-POIGNANT, SNE**



## Consultation sur le SDAGE 2022-2027 : c'est parti !

Conformément aux exigences de la directive cadre sur l'eau (DCE), le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), qui a pour but de définir les grandes orientations de la gestion de l'eau pour atteindre ses objectifs, est révisé tous les 6 ans. Un nouveau projet pour 2022-2027 a été adopté par le Comité de Bassin et est soumis à la **consultation du public du 1er mars au 1er septembre 2021**.

### Le SDAGE, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux



Le SDAGE est le document d'orientation des politiques de l'eau sur le bassin Loire-Bretagne, qui s'étend des sources de la Loire et de l'Allier à la pointe du Finistère, soit 28% du territoire et 13 millions d'habitants. Il définit les objectifs de bon état des masses d'eau, dont les critères sont définis au niveau européen, et oriente la bonne gestion de l'eau grâce à des dispositions qui vont venir s'imposer aux documents inférieurs dans un rapport de compatibilité. Adopté le 22 octobre 2020 par le Comité de Bassin (voir notre article sur le sujet), le projet de SDAGE soumis à la consultation aborde différentes thématiques (aménagement des cours d'eau, préservation des zones humides et de la biodiversité aquatique, gestion des prélèvements, lutte contre les pollutions organiques, bactériologiques, industrielles et agricoles...) et vise 61% de masses d'eau en bon état d'ici 2027.

### Participez à la consultation du public !

Dans le cadre de la participation du public à la prise de décision ayant une incidence sur l'environnement, le projet de SDAGE est soumis à la consultation du 1er mars au 1er septembre 2021. Vous pouvez donc profi-

ter de cette occasion pour découvrir le SDAGE et donner votre avis sur la gestion de l'eau. L'Agence de l'eau Loire Bretagne met à disposition un questionnaire que vous pouvez [remplir en ligne ici](#). Le questionnaire comprend deux questions permettant d'exprimer librement votre avis (4 et 5), ce que nous vous invitons largement à faire. Acteurs de l'eau, vous pouvez également envoyer une contribution libre à [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr).

Enfin, **Sarthe Nature Environnement organisera plusieurs évènements** pour se faire le relais de la consultation : articles, stands lors d'évènements sarthois et émissions radio. Investis dans la révision depuis le début, **nous donnerons également notre avis sur le projet de SDAGE**. Si le sujet vous intéresse, n'hésitez donc pas à suivre notre actualité sur notre site internet et les réseaux sociaux !

**Lors de la consultation sur le SDAGE précédent, 4 199 personnes s'étaient exprimées ; sur les grandes questions du SDAGE 2022-2027, elles étaient 6 500.**

**Et si on battait les records de participation cette année ?**

**Hélène BUREL-POIGNANT, SNE**

## Bilan sentinelle de la nature 2020 en Sarthe



Existant depuis 2019 en Pays de la Loire, la plateforme des Sentinelles de la Nature permet à chacun de signaler les atteintes à l'environnement dont il est témoin ou les initiatives favorables dont il a connaissance sur son territoire.

### Les alertes sentinelles en Sarthe :

Le total des signalements en Sarthe (72) pour l'année 2020 est de 43 alertes dont 22 dépôts de déchets et brûlage de ces derniers. L'élagage et la coupe de haies arrivent en seconde position, avec 11 alertes sur l'année. Sur la plateforme, il y a eu au total 50 alertes pour la Sarthe relevant des atteintes à l'environnement, mais un tri est effectué car cer-

taines alertes ne sont pas retenues, soit car elles étaient en doublons, ou trop peu étayées ou elles exposaient des faits légaux.

#### Exemples d'alertes fréquentes :

- **Dépôt de déchets** : Déchetterie sauvage à Juingné-sur-Sarthe ; plusieurs tonnes de résidus de caoutchouc déversés dans une ancienne carrière à Saint-Paul-le-Gaultier ; dépôt de déchets amiantés (planques de fibrociment) à Saint-Gervais-en-Belin ; dépôt de déchets électroménagers à Noyen-sur-Sarthe.
- **Coupe d'arbres** : Arbres abattus dans une zone protégée au sein d'un périmètre de Monument historique (Château de Gallérande) à Luché-Pringé ; la coupe de haies en période de nidification est une alerte courante, on a pu le voir à plusieurs reprises comme à Jupilles, Epineu-le-Chevreuil, à Assé-le-Riboul, ou encore à Luceau.

#### Les suites données :

La plupart du temps, la sentinelle suite à nos conseils, ou de Sarthe Nature Environnement (fédération départementale en Sarthe, membre de FNE Pays de la Loire) directement, prévient et alerte les acteurs concernés. En fonction des atteintes, cela peut être le maire de la commune, le préfet, la DREAL, ou l'OFB ou tout autre acteur pertinent. Quand l'alerte est en cours et que nous pouvons encore intervenir, la gendarmerie ou la police sont contactées pour une intervention rapide.

#### Les initiatives favorables :

Le total des initiatives favorables est de 4 en Sarthe, des exemples d'initiatives favorables : Nettoyage des déchets par les élèves des Horizons sur une partie de la commune de Saint-Saturnin ; installation sur la route des Landes à Saint-Georges-du-Bois de chaussidou, favorisant l'utilisation des vélos.

Une évolution notable de l'utilisation de l'outil :

En 2019, 10 alertes étaient relevées pour le département de Sarthe, dont 7 alertes pour les dépôts de déchets et 2 concernant des coupes de haies ou d'arbres. Seulement 1 initiative favorable avait été relevée sur la plateforme Sentinelles de la Nature.

**Hélène TREVET, Volontaire en service civique  
France Nature Environnement Pays de la Loire**

## **ENVIRONNEMENT NORD SARTHE**

La crise du Covid n'a pas fait diminuer le nombre de nos actions ; au contraire !

#### Car ce début d'année 2021 a été très intense :

- avec le suivi des réunions pour le PLUi de la CUA et en particulier de celles concernant la Trame Verte et Bleue : des agriculteurs ont marqué à plusieurs reprises leurs inquiétudes (et les échanges en ont dit long sur le fossé culturel qui sépare les acteurs de terrain que sont les agriculteurs et les concepteurs du projet).

- avec le signalement auprès de l'OFB 72 d'un traitement abusif sur Champfleury (et qui plus est non loin de la station de pompage de « Bois Louvel »).

- avec l'accompagnement des riverains d'un bois classé sur Fy : son exploitation, qui avait débuté de façon pour le moins cavalière (et sans déclaration préalable), a été provisoirement arrêtée par Monsieur le Maire ; la suite semble cependant s'annoncer plus apaisée.

Cependant, nous insisterons ici sur le projet de méthanisation de St-Paterne-Le-Chevain, projet porté par la SCEA de Cohon :

Lors de la consultation du public mise en place pour la demande d'enregistrement du dit projet, ENS, après lecture du dossier et entretien avec des élus, a fait les **remarques suivantes** :

**1)** Un permis de construire ayant déjà été délivré en juin 2018, cette demande d'enregistrement ne vise pas la construction de nouveaux bâtiments mais une nette augmentation du volume de digestat, y compris avec des intrants non prévus au départ... Cela semble signifier que l'unité a été d'emblée surdimensionnée de façon à pouvoir faire la présente demande sans avoir à repasser par la case « permis de construire ».

**2)** Les porteurs du projet ayant « acquis des parcelles agricoles supplémentaires pour pouvoir épandre le volume de digestat plus important qui sera produit », les surfaces agricoles ainsi concernées s'élèvent en tout à 557,70 ha !... Cela signifie que nous avons à faire ici non pas à un projet agricole mais à un projet financier et industriel ; et avec ce corollaire qu'il risque de bloquer la plupart des projets d'installation de nouveaux agriculteurs dans le secteur.



3) Concernant les intrants, il apparaît qu'une quantité non négligeable provient de cultures orientées non pas tant vers une production agricole mais pour partie vers une production nettement industrielle (herbe, seigle CIVE et maïs) : on va donc nourrir un digesteur plutôt que des humains ou des animaux... Sans compter que cela ne peut que conforter les conclusions énoncées au point 2 ci-dessus.

4) Quant à la fosse déportée sur St Céneri, il nous paraît pour le moins risqué d'implanter si près de la rivière Sarthe (à 150 m seulement) une cuve de 2500 m<sup>3</sup> contenant le digestat liquide (sans compter que cette fosse décrite au futur dans le document proposé à la consultation est en fait déjà construite !).

D'autres remarques pourraient être faites... Mais il nous semble que les quatre points développés ci-dessus sont déjà suffisants pour demander que le projet reçoive un avis défavorable : le problème qu'il pose n'est en effet pas tant technique que politique : si l'on veut préserver et conforter une agriculture paysanne, il convient de contenir la SCEA de Cohon dans les limites où elle se trouve actuellement ; sans compter qu'il n'est pas acceptable de chercher ainsi à tourner les lois et règlements.

Nota : cette 2ème partie du document reprend pour l'essentiel les remarques faites le 11 février 2021 pour être annexées au registre de la consultation du public.

## Environnement Nord Sarthe

### La Haie : forêt linéaire, maillage bocager, continuité écologique dite aussi trame verte

Alors que les arbres, qu'ils soient bocagers, forestiers, isolés, en ville, ou d'ornement... sont reconnus comme étant la 2ème planche de salut, après l'océan, pour lutter contre le réchauffement climatique, nous assistons dans le département à une recrudescence des arrachages de haies.

Au-delà du rôle essentiel de fixation du carbone, comme tout ce qui est vert, la haie a d'autres avantages.

Si on la regarde de loin, elle limite les parcelles, elle structure, dessine le paysage d'une manière presque graphique.

Elle colore également de couleurs changeantes selon les saisons : nuances de verts au printemps, dégradés de jaunes, de rouges de roux en automne, pour finir par ne plus laisser apparaître en hiver, qu'une ramure sombre et dénudée.



Elle fournit l'ombre aux animaux d'élevage en été.

Si on la regarde de près, elle est le refuge d'une biodiversité très riche, tant végétale qu'animale, qui a fui les champs cultivés où il ne doit pousser que ce qu'on y a semé, que l'on préserve à renfort de traitements contre les maladies et les ravageurs.

En jouant le rôle de continuité écologique elle est essentielle à la survie des espèces qui y trouvent refuge et peuvent s'y déplacer, s'y nourrir, s'y reproduire...

C'est également un brise-vent. On comprend son utilité pour ralentir les tempêtes.

Elle joue un rôle essentiel dans la préservation de la qualité de l'air et de l'eau.

En cas d'utilisation de produits phytosanitaires elle limite leur épandage à la parcelle, protégeant ainsi les fossés, les champs des voisins, les jardins des habitations qui les bordent...

En retenant la terre dans le champ, elle lutte efficacement contre l'érosion. Elle stoppe également le ruissellement des eaux de pluie et permet ainsi d'y retenir l'eau.

C'est aussi une source d'énergie renouvelable : bois bûches, bois granulés, plaquettes, ou bois broyé utilisé pour recharger les sols en carbone, en paillage ou composté.

La protection des haies dans les documents d'urbanisme s'avère donc essentielle.

Il faut les conserver, les entretenir et encourager la replantation en particulier en bordure des fossés, des ruisseaux, des routes et des habitations.



Il est à noter que la haie est considérée aujourd'hui, comme n'ayant aucune valeur économique par le monde agricole.

Elle n'est, très souvent, plus prise en compte dans les baux ruraux qui se limitent aux surfaces PAC.

**Chantal Blossier pour GSPP**

## Brèves

### Pesticide et agriculture biologique

Bonne nouvelle, parmi les 10 pesticides les plus vendus en France en 2019, on trouve 4 produits utilisables en bio.

Incroyable et pourtant...

**Richard FLAMANT, SNE**

Mise en évidence des pollutions du sol aux hydrocarbures, en bordure du Loir, à deux pas du château du Lude.

Les terres polluées, plus de 700 tonnes, ont été extraites et évacuées. La communauté de communes est propriétaire d'une parcelle où sera construite une gendarmerie.



Détail amusant, la servitude d'utilité publique instituée interdit la création de potagers...

Le site reste sous la responsabilité de Candia, qui peut être amené à financer de nouveaux travaux de dépollution si de nouvelles sources de pollution venaient à être découvertes.

La mémoire des lieux et des faits sera en principe mieux préservée. C'est important.

**Richard FLAMANT, SNE**

## Pollution des sols

Le Gouvernement annonce la plantation de 50 millions d'arbres ! La belle idée. Première réaction : où vont-ils trouver ce stock impressionnant ? Pas en France à mon avis, ou alors pas tout de suite et peut-être sur un plan triennal.



Ensuite la question des graines et semences, car les importations en provenance de l'Europe de l'est confirmeraient la pollution génétique durable de nos espèces locales et de nos biotopes.

Je sais bien que la question fait débat vu le degré de pollution génétique actuel et que la France exporte elle-même des glands de notre forêt de Bercé

Puis la question des emprises à planter... à raison d'une densité comprise entre 1000 et 2000 plants par hectare, il faut trouver 50 000 ou 25 000 hectares.

Ce qui finalement n'est pas tant que ça.

Donc j'ai cherché et trouvé de l'info.

"En 2013, 70 millions d'arbres ont été plantés en France soit deux fois moins que pendant les années 1990 et moins que la moyenne pluri-annuelle annoncée par l'ONF de 80 millions par an.

En cause, la fin des subventions étatiques qui encourageaient jusqu'en 2000 les plantations"

<https://www.planetoscope.com/forets/1198-nombre-d-arbres-plantés-en-france.html>

Ce qui replace le chiffre annoncé dans la triste réalité des effets d'annonce.

**Richard FLAMANT, SNE**

## L'agenda de SNE et ses associations membres

Dans le contexte sanitaire actuel, cet agenda est provisoire et susceptible d'évoluer.

**Mercredi 28 avril – SNE et Musée Vert**

**Conférence « les défenses naturelles des arbres »**

Visioconférence

18h-20h

**Mardi 04 mai - Espace Info Energie**

**Permanence à Yvré-l'Évêque**

Parking Le Bistroz – Esplanade Mandela

Le matin

**Vendredi 14 Mai – Espace Info Energie**

**Permanence à 3 voix (EIE, CAUE et Anah)**

(Réservation au 02.43.72.35.31) dans les locaux du CAUE

De 8h30 à 12h30

1 rue de la Mariette - Le Mans

**Mardi 20 Mai - Espace Info Energie**

**Permanence à 2 voix (EIE et Anah) à Brûlon**

(Réservation au 02.43.95.51.78)

Matinée

A la Maison des services au public - Brûlon

**Vendredi 21 mai - Espace Info Energie**

**Permanence à Yvré-l'Évêque**

Place de la Mairie

Le matin

**Samedi 22 mai - SEPENES**

**Ecole de Bota – Les rosacées au printemps**

Les Poitevinières – La Chapelle-Souëf (61)

10h – 16h

Inscription au 02 33 73 17 82

**Mercredi 26 mai - Espace Info Energie**

**Permanence au Mans**

Place des Jacobins

Matin ou après-midi (non définit)

**Vendredi 28 Mai - Espace Info Energie**

**Permanence à 4 voix (EIE, CAUE, Anah et Service ADS)**

(Réservation au 02.43.83.99.93)

De 8h30 à 12h30

Service Urbanisme de la CdC Val de Sarthe – Roézé/Sarthe

**Samedi 29 mai – Grain de Pollen**

**Cuisiner des plantes sauvages**

10h – 17h

Beillé – Inscription obligatoire (payant)

06 75 83 83 70 ou 02 44 81 29 29

**Samedi 29 mai – SNE et GSPP**

**Sortie nature « les trognes »**

Journée

Maison botanique du Boursay

Inscription par SNE

**Dimanche 30 mai – Grain de Pollen**

**Sortie botanique**

14h – 18h

Beillé – Inscription obligatoire (payant)

06 75 83 83 70 ou 02 44 81 29 29

**Vendredi 04 Juin – Espace Info Energie**

**Permanence à 3 voix (EIE, CAUE et Anah)**

(Réservation au 02.43.31.13.20)

Matinée

Maison du Département - Mamers

**Vendredi 04 Juin - Espace Info Energie**

**Permanence à 3 voix (EIE, CAUE et Anah)**

(Réservation à la mairie – 02.43.60.72.72)

Après-midi

Mairie - La Ferté-Bernard

**Samedi 05 juin – Grain de Pollen**

**Cueillette et cuisine de plantes**

10h – 18h

Beillé – Inscription obligatoire (payant)

06 75 83 83 70 ou 02 44 81 29 29

**Dimanche 06 juin – SNE**

**Stand Fête eau et énergie**

14h – 18h

Maison de l'eau – Le Mans

**Dimanche 06 juin – Grain de Pollen**

**Visite du jardin**

14h – 18h

Beillé

06 75 83 83 70 ou 02 44 81 29 29

**Lundi 07 juin - Espace Info Energie**

**Permanence au Mans**

Parking Carrefour City – rue Prémartine  
Le matin

**Jeudi 10 juin – SNE**

**Soirée compostage**

20h – 21h30  
La Guierche – Salle polyvalente  
(sur inscription)

**Vendredi 11 Juin - Espace Info Energie**

**Permanence EIE et CAUE**

(Réservation au 02.43.72.35.31) dans les locaux du CAUE  
De 8h30 à 12h30  
1 rue de la Mariette - Le Mans

**Samedi 12 juin – Grain de Pollen**

**Meuble jardin en bois de palette**

10h – 18h  
Beillé – Inscription obligatoire (payant)  
06 75 83 83 70 ou 02 44 81 29 29

**Samedi 12 juin - SEPENES**

**Ecole de Bota – Orchidées**

Les Poitevinières – La Chapelle-Souëf (61)  
10h – 16h  
Inscription au 02 33 73 17 82

**Dimanche 13 juin – Grain de Pollen**

**Economie d'énergie et four solaire**

10h – 18h  
Beillé – Inscription obligatoire (payant)  
06 75 83 83 70 ou 02 44 81 29 29

**Mercredi 16 juin : Espace Info Energie**

**Permanence au Mans**

Marché des Jacobins – avenue de Paderborn  
Le matin

**Mardi 22 juin : Espace Info Energie**

**Permanence au Mans**

Parking – Avenue de Paderborn

**Dimanche 27 juin – SNE et SEPENES**

**Rando vélo à la découverte des arbres et de leurs usages**

Rendez-vous à 10h30  
Départ de l'Abbaye de Tuffé  
Gratuit sur inscription au 02-43-93-87-87

**Dimanche 27 juin – Grain de Pollen**

**Séance initiative Permaculture**

14h – 17h  
Beillé – Inscription obligatoire (payant)  
06 75 83 83 70 ou 02 44 81 29 29

**Samedi 3 juillet - SEPENES**

**Ecole de Bota – Les lamiacées**

Abbaye – Tuffé (72)  
10h30 – 16h30  
Inscription au 02 33 73 17 82

**Vendredi 09 Juillet – Espace Info Energie**

**Permanence EIE et CAUE**

(Réservation au 02.43.72.35.31) dans les locaux du CAUE  
De 8h30 à 12h30  
1 rue de la Mariette - Le Mans

**Samedi 10 juillet - SEPENES**

**Ecole de Bota – Les poacées (graminées)**

Les Poitevinières – La Chapelle-Souëf (61)  
10h – 16h  
Inscription au 02 33 73 17 82

**Samedi 10 juillet – SNE**

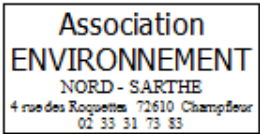
**Stand à l'Eco Ferc'tival**

14h – 19h  
Fercé sur Sarthe

**Vendredi 16 Juillet - Espace Info Energie**

**Permanence à 3 voix (EIE, CAUE et Anah)**

(Ééservation à la mairie – 02.43.52.15.15)  
De 8h30 à 12h30  
Mairie - Place Résistance - Sillé-le-Guillaume



Association Patrimoine d'Asnières



